



Conditions générales de vente

1 : Objet

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Laiterie la Côtière et de son client dans le cadre de la vente de marchandises.
Toute commande reçue du client implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de notre part, prévaloir contre les dispositions qui suivent.

2 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes au centième.
Par conséquent, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande. La société Laiterie la Côtière s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

3 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes.

4 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

5 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue à 30 jours fin de mois et exclusivement

- par chèque
- par LCR, LCR magnétique
- par virement

Pour toute facture dont le montant TTC n'excède pas 10€ des frais de facturation de 15€ HT seront appliqués
Aucune LCR ne sera présentée aux établissements bancaires d'un montant inférieur à 10€ TTC

6 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel, l'acheteur doit verser à la société Laiterie la Côtière une indemnité forfaitaire de 40 € (décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012) pour frais de recouvrement et une pénalité de retard égale à trois fois le taux SARL au Capital de 8000€
RCS Bourg-en-Bresse

de l'intérêt légal (décret 2009-138 du 9 février 2009).

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due. Elle court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

7 : Livraison

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.
- Des conditions de livraisons particulières peuvent être envisagées et seront soumises à un accord écrit .

Les produits livrés par nos soins sont livrés franco de port, toutefois le recours à des prestataires extérieurs peut engendrer des frais de port dûs.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par conséquent, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur au paiement de dommages et intérêts ou à l'annulation de la commande.

La vérification des produits livrés doit être faite au moment de la présence de notre chauffeur ou de notre transporteur. Pour être prises en considération, les réserves et contestations sur la QUALITE et la QUANTITE livrée doivent être formulées auprès du livreur/transporteur et/ou auprès du grossiste et notées sur le **Bon de livraison / Bon de transport.**

Toutes réserves relatives aux marchandises livrées devront nous être signifiées par lettre recommandée avec A.R. dans les trois jours suivant la date de réception des marchandises, conformément aux dispositions de l'article L 133-3 du code du commerce.

En cas de non-conformité, notre garantie se limite au remplacement des marchandises reconnue défectueuses, à l'exclusion de toute autre indemnité.

8 Transfert de risques

Le transfert de risque intervient à la livraison. En cas de fourniture franco de port, la livraison est réputée intervenir à la mise à disposition des produits au client lors du déchargement complet des produits par ses soins et au

déchargement complet des produits lorsqu'il est accompli par nos soins. En cas de fourniture port dû, la livraison intervient à la remise des produits au prestataire de livraison.
L'acheteur prend toutes dispositions pour maintenir et conserver les produits vendus par la Laiterie la Côtière à une température au moins égale au seuil légal, et d'une manière générale, l'acheteur prend toutes les dispositions nécessaires pour assurer la pérennité des marchandises

9 : Reserve de propriété :

Les marchandises vendues restent la propriété de la Laiterie la Côtière jusqu'à l'accomplissement de toutes les obligations de l'acheteur et spécialement jusqu'à complet paiement du prix. Pendant la durée de réserve de propriété au profit de la Laiterie la Côtière, les acheteurs prennent à leur charge tous les risques de perte, de détérioration, même pour cas fortuit, fait d'autrui ou de force majeure.

10 : Force majeure

La responsabilité de la société Laiterie la Côtière ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur ou imprévisible au sens de l'article 1148 du Code civil.

11 : contestation

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Bourg en Bresse, 32 Avenue Alsace Lorraine, 01011 Bourg-en-Bresse

12 : acceptation

Sauf convention spéciales et écrites, le destinataire agréé et accepte expressément les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs. Il déclare et reconnait en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à ce prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.